

Ranville, le 6 octobre 2022

**Objet : Contribution de la commune de RANVILLE –
Concertation préalable du projet Hommage aux Héros**

Monsieur DEMOLINS,

La commune de Ranville, premier village libéré de France métropolitaine, est inquiète. Le projet « Hommage aux héros » prévu sur la Commune de Carentan les Marais, dans le secteur américain menace l'équilibre mémoriel et économique de l'ensemble du secteur des plages du débarquement.

La commune de Ranville fut durant l'été 1944, le siège de l'Etat Major de la 6th division aéroportée britannique. Elle abrite le second cimetière britannique de la région. Plus de 2200 hommes du Commonwealth y reposent. Le musée du Comité du Débarquement, le Mémorial Pégasus, accueille environ 100 000 visiteurs chaque année.

Le projet « hommage aux héros » prévoit de faire venir 600 000 personnes par an dans le secteur des plages du débarquement. Cet afflux massif de personnes va profondément bouleverser le paysage et les pratiques d'accueil.

Actuellement dans le cimetière de Ranville, il est encore possible de déambuler au milieu des tombes et d'être au plus proche de ces jeunes hommes victimes de la guerre. Ce n'est aujourd'hui plus possible au cimetière américain de Colleville où le piétinement des milliers de touristes remet en cause la stabilité des pelouses et du terrain. Ce phénomène est aussi observable à la pointe du Hoc ou à Arromanches, et risque de s'aggraver avec l'afflux massif de visiteurs sur ces sites.

De par son éloignement des secteurs Anglo-canadien, le projet hommage aux héros va détourner la majorité des visiteurs sur le secteur américain au détriment des autres lieux d'hommage aux combattants de 1944.

Actuellement l'ensemble du secteur des plages possède un réseau dense de musées publics comme privés (environ une quarantaine). La commune de Ranville abrite le musée Mémorial Pégasus attirant un public nombreux et se renouvelant régulièrement pour rester attractif. Ces rénovations régulières et nécessaires entraînent d'importants investissements qui seront menacés par le projet Hommage aux héros. Par ailleurs les tarifs prévus par ce projet entraîneront sans nul doute une baisse importante de fréquentation des autres lieux de mémoire les privant ainsi de leur ressource principale.

Alors que la région œuvre pour une reconnaissance par l'UNESCO de l'ensemble du secteur des plages du débarquement, des secteurs parachutistes américains de la Manche, de la batterie de Merville , ce projet va escamoter les 2 tiers de la zone de débarquement. Concentrer la visibilité et l'attractivité sur un endroit précis c'est oublier que sur les 156 000 hommes qui débarquèrent au soir du 6 juin 1944, 94 000 étaient des ressortissants de l'Empire Britannique.

Ce projet soulève aussi des réserves environnementales, sujet sur lequel la commune de Ranville est sensible. Peut-on artificialiser de nouvelles terres classées en Zone A ? Il s'agit quand même d'une superficie de 35 hectares.

CONCERTATION PRÉALABLE SUR LE PROJET « HOMMAGE AUX HÉROS »
CAHIER D'ACTEURS

Sur un plan moral, peut-on faire des bénéfices sur la guerre et la mort de jeunes ? Les vétérans survivants qui ont fréquenté et qui fréquentent encore la commune de Ranville rappellent à chacune de leurs visites qu'ils ne se considèrent pas comme des héros et que ce titre revient à leurs camarades qui reposent dans les cimetières normands.

Cette guerre est encore présente dans beaucoup de mémoires, cela s'est passé il y a plus de 75 ans. Les événements actuels nous rappellent sans cesse qu'une guerre n'est pas un spectacle.

Je vous ai exposé par la présente ces vues partagées par le Conseil Municipal de Ranville à propos de ce projet quelque peu dantesque et je vous remercie de bien vouloir retenir la ferme opposition de la commune de Ranville à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur DEMOLINS, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Luc ADELAÏDE

